

Agence universitaire de la Francophonie

Didier OILLO

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, d'excuser Mme Michèle Gendreau-Massaloux, Recteur de l'AUF, de son absence. Elle a cependant souhaité que l'AUF soit présente à cette manifestation qu'elle juge importante.

Permettez-moi aussi d'adresser mes plus vives félicitations à Monsieur François Peccoud, le Président de l'UTC, et à son équipe, de l'excellente organisation de cette rencontre qui se situe dans la continuité des précédentes TICE.

Mesdames et Messieurs,

Les universités en général et les universités des pays les plus pauvres en particulier ont été créées dans un monde aujourd'hui disparu. Nous sommes rentrés dans l'ère de la *mondialisation* qui se caractérise par l'utilisation intensive du savoir et de l'information. Il incombe donc à l'enseignement supérieur de permettre l'accès continu aux différentes formes du savoir, de former des esprits ouverts aux innovations, ayant le sens des problèmes et de la résolution des problèmes, avec une grande capacité d'adaptation. C'est le défi qui est posé aux universités et auquel l'AUF a été mandaté pour apporter des pistes de solutions.

La formation à distance comme moyen de formation au service des pays francophones a été développée par l'Agence universitaire dès le début des années 90 à partir d'un constat sévère. La plupart des universités francophones des pays en émergence, notamment les africaines, se sont développées rapidement selon leur propre logique, indépendamment des conditions socio-économiques des pays auxquels elles appartenaient. En d'autres mots, elles ont globalement échoué dans leurs missions de formation des cadres opérationnels et de production des savoirs. Parallèlement, on constatait une insuffisance de développement de l'espace universitaire francophone.

Devant cette situation, il a fallu penser à une autre logique de formation. La question fondamentale alors n'était plus de savoir combien il y avait d'étudiants, combien avaient « suivi » des enseignements magistraux, combien cela coûtait, mais plutôt combien d'étudiants, sortant des universités, avaient acquis des compétences opérationnelles, quelles étaient ces compétences, combien devait-il y en avoir ? Il s'agissait dès lors de chercher à définir comment améliorer la productivité du système universitaire. De nombreuses rencontres ont permis de débattre de ce sujet, rappelons les ateliers de l'UNESCO, ceux de la Francophonie...

La réponse de la FOAD s'est imposée d'elle-même et, peu à peu, l'Agence universitaire de la Francophonie s'est investie dans la FOAD, d'abord, pour délocaliser certaines formations des universités du Nord, formations très demandées comme, par exemple, le droit de l'environnement, les biotechnologies à travers le programme d'Université par satellite (UNISAT). L'Agence a ensuite permis de brancher peu à peu les universités les plus en difficulté à l'espace scientifique francophone à travers les Campus numériques et les Centres d'accès à l'information afin de faciliter l'accès aux bases de données et aux connaissances mais aussi de les produire et de les diffuser. Cet effort a notamment permis une remise à

niveau des savoirs et des pratiques de certains enseignants des zones les plus défavorisées pour évoluer d'égal à égal avec leurs collègues d'autres continents. A ce jour, une vingtaine de revues électroniques favorise la relance de la publication scientifique en langue française dans les pays qui en sont exclus. L'Agence a enfin proposé aux enseignants des formations professionnelles innovantes de haut niveau adaptées aux besoins des pays les moins développés à travers des formations comme le DESS UTICEF résultat d'un partenariat francophone entre l'Université Louis Pasteur de Strasbourg, l'Université de Mons et le Tecfa de Genève ainsi que d'autres masters.

Aujourd'hui, ce sont plus de 5 000 étudiants qui ont postulé pour participer à 24 de ces formations de tout premier plan, l'AUF pour sa part prenant en charge 550 allocations d'études et la formation des tuteurs.

Une nouvelle logique d'appropriation de la FOAD par les universités du Sud est plus que jamais une priorité. Les demandes affluent mais les réponses sont toujours difficiles car aucun modèle n'est applicable. Il ne s'agit plus de consommer les produits pédagogiques élaborés ailleurs. Il s'agit désormais et de plus en plus de les produire localement. Et pour favoriser une production de qualité, s'associer à d'autres au sein de consortia universitaires francophones.

Si cette approche de l'histoire de notre pratique de la FOAD est incontournable, il est important de faire le point, de confronter nos pratiques avec d'autres pour mieux prendre en compte la diversité des besoins des étudiants et des enseignants. C'est dire que la tenue de ces rencontres est un moment plus décisif pour le réseau des universités francophones. Il nous faut désormais oser le vrai et seul pari : le pari de l'intelligence en renforçant les proximités physiques locales, en créant les proximités virtuelles, en mutualisant les ressources, en reliant les acteurs au sein de réseaux solidaires. Bref, il est venu le temps pour la FOAD de servir de relais pour lutter contre les fractures de toutes sortes, qu'elles soient numériques, scientifiques, économiques, sociales et politiques.

SEM Adama Samassekou, Président de l'Académie des langues africaines et ancien Président du comité préparatoire du Sommet sur la société de l'information, appelle de ses vœux la création d'une société de la connaissance partagée, terme selon lui plus approprié à la dimension humaine que celui de Société de l'information.

Cette nouvelle société s'exprimera non seulement par la préoccupation d'intégration de tous les grands acteurs réunis au sein de nouveaux partenariats au niveau international et par la vision d'une solidarité globale entre les peuples et les nations. Il faut redonner du sens au politique. La société de l'information telle qu'évoquée dans la plupart des discours institutionnels est un enjeu économique et technologique avant d'être un projet politique et culturel. Un des moyens permettant ce retour du politique est de donner aux décideurs les éléments d'une réalité sociale, nécessaire à la décision politique éclairée. Ainsi, observer l'évolution des sociétés, sous prétexte d'émergence d'une nouvelle société, ne peut être qu'un acte de responsabilisation. Car en effet, tout l'intérêt de cette approche « d'observation » est de nous obliger à partir non pas de la technologie et de ses impacts sociétaux, mais de la société, des sociétés telles qu'elles sont aujourd'hui en revenant encore et toujours aux femmes et aux hommes qui les composent. Il faut se doter d'instruments de capitalisation et d'évaluation de toutes nos expériences qualifiées par nos amis anglo-saxons comme étant les bonnes pratiques.

Mesdames et Messieurs, soyons ambitieux et concrets, créons ensemble et sous forme participative un observatoire des sociétés de la connaissance conçu comme un outil au service du politique, comme un facteur d'aide au retour du politique et permettant aux dirigeants de

nos pays de prendre des décisions qui s'imposent et qui ne leur seront pas simplement dictées par le marché.

C'est, entre autres, à cette tâche que l'Agence universitaire de la Francophonie souhaite s'atteler en particulier avec les partenaires présents ici mais aussi avec d'autres, ceux qui veulent que la Francophonie universitaire puisse participer activement aux objectifs du Millénaire.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Septembre 2004

Didier OILLO
Agence universitaire de la Francophonie